

- ✚ Editorial
- ✚ Agenda administratif
- ✚ Agenda festif
- ✚ Dossier : Minéralisation de la source communale de Mélan
- ✚ Les travaux réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2016
- ✚ Un point sur le domaine routier
- ✚ Le territoire de la commune, participe sous différentes formes à l'attrait d'un tourisme respectueux



Editorial :

L'année 2016 qui vient de se terminer a connu deux temps forts :

- *D'une part un problème d'eau impropre à la consommation sur le haut-Mélan. A la suite des travaux exécutés, la substance en cause a disparu. Il s'agit du chlorure de vinyle monomère issu du relargage de canalisations en PVC d'avant les années 1980. A titre préventif, la municipalité a retenu dans le projet de fiabilisation du réseau d'eau communale en 2017 et 2018, l'option de poursuivre le remplacement des canalisations en PVC, les plus anciennes datant de 1973.*
- *D'autre part le débat portant sur la création d'une commune nouvelle avec THOARD n'a pas été éludé. La loi en vigueur « n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » aurait pu nous y inciter, ce ne fut pas l'avis majoritaire.*

Pour l'année 2017 qui s'ouvre, quelques remises à niveau s'imposent pour le bâtiment de Mélan en termes de sécurité électrique, de ventilation mécanique, de travaux d'entretien en plomberie, maçonnerie et menuiserie afin d'offrir à la location deux appartements indépendants dans de meilleures conditions.

D'autres tâches nous attendent, je souhaite que la dynamique en place sur la commune se poursuive.

Je vous souhaite à Toutes et à Tous une excellente année 2017.

Restant avec les membres du Conseil Municipal à votre écoute, votre Maire, Jacques JULIEN.

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération reprend l'intégralité des services assurés jusqu'au 31 décembre 2016 par la Communauté des Communes Duyes et Bléone.

L'adresse de la nouvelle entité est la suivante :

Provence Alpes Agglomération
4 Rue KLEIN
04000 DIGNE LES BAINS.

Agenda administratif :

- Démarrage au 7 novembre 2016 des modalités de « saisine électronique » auprès de sa Mairie. Ce protocole permet aux usagers de soumettre par voie électronique, la boîte du courrier électronique « mairie.castellard-melan@orange.fr », toute ou partie de leurs demandes administratives.
- Démarrage au 1^{er} janvier 2017 de l'obligation de facturation électronique entre les fournisseurs et les administrations. Dans un premier temps les grandes entreprises telles que EDF et Orange y sont obligées. Ceci constitue un pas vers la dématérialisation des flux administratifs entrants et sortants au niveau des collectivités territoriales.
- Les communes qui disposent d'un site internet, comme Le Castellard-Mélan, doivent mettre en ligne leurs documents budgétaires, selon le Décret n°2016-834 du 23 juin 2016, dans des conditions garantissant : leur accessibilité intégrale et sous un format non modifiable, leur conformité aux documents soumis à l'organe délibérant, ainsi que leur bonne conservation et leur intégrité. « Gratuitement » et « facilement » par le public, pour leur lecture comme pour leur téléchargement. La mise en ligne de ces informations doit intervenir dans un délai d'un mois à compter de l'adoption par le conseil municipal des délibérations.

Agenda festif :

- Le comité des fêtes « La Grelotine » propose aux enfants et aux habitants de la commune de se retrouver pour la galette des rois, le samedi 14 janvier à 14h30, en salle de la Mairie.
- Passage du Rallye Monte-Carlo Historique, le dimanche 29 janvier à partir de 9h30 sur une spéciale inédite de Thoard à Sisteron.

Dossier : Minéralisation comparée de l'eau de source de Mélan avec l'eau de différentes sources commerciales :

Composants minéraux de l'eau de la source de ME LAN et d'autres eaux disponibles dans le commerce

	en mg/litre									
	Eau de la SOURCE de MELAN	Eau de Source Ste Cécile (ALDI)	EVIAN	CONTREX	Eau minérale naturelle des Alpes source La Versoie	HEPAR	St ANTONIN	VITTEL	ROUCOUS	Eau minérale naturelle source Montclar 04
Calcium	55	39	80	468	92	549	568	240	2,4	44,4
Magnésium	10,59	25	26	74,5	16	119	89	42	0,5	1
Sodium	1,7	19	6,5	9,4	6	14,2	7,9	5,2	3,1	1,3
Potassium	0,6	1,5	1		<1		3		0,4	<0,5
Hydrogénocarbonates	206	290	360	372	340	383	359	384	6,3	137
Sulfates	7,4	5	14	1121	12	1530	1450	5,2	2	<5
Chlorures	1,6	5	10		14		9		3	<1
Nitrates	1,7	<1	3,8		8	4,3	<1	4,4	3	4,4
Extrait à sec à 180°C		270	345	2078	342	2513	2440	1084	25	139
PH	7,95		7,2		7,4	7,2	7,1		5,85	8

	Ste MARGUERITE Eau gazeuse	SALVETAT Eau gazeuse	St YORRE Eau gazeuse	VERNET Eau gazeuse	CRISTALLINE	Eau de source de montagne Laqueuille	VOLVIC	ONDINE	COURMAYEUR	Eau de source de montagne Source Grand Barbier Mont Dore
Calcium	71	160	90	32	39	4,7	12	34	576	4,1
Magnésium	40	7,5	11	17	25	1,8	8	1	52	1,7
Sodium	302	5	1708	129	19	5,9	12	12	0,6	2,7
Potassium	33	2	110	22	1,5	2,8	6	1,1	1,8	0,9
Hydrogénocarbonates	812	530	4368	538	290	40,3	74	108	170	25,8
Sulfates	59	20	174	7,9	5	0,2	9	17	1412	1,1
Chlorures	230	5	322	5,2	5	1,2	15	5	0,3	0,9
Nitrates				<1	<1	0,5	7,3	<1	<2	0,8
Extrait à sec à 180°C	1227	520	4774	500	270	40,3	7	152	2133	52,2
PH	5,5	6	6,6	5,6	7,7	7,5	130	8,2	7,7	7,3

Les travaux réalisés au cours du 2^{ième} semestre 2016

<p>Mise en service fin septembre 2016 d'une réserve d'eau de 150 m³ dédiée à la défense incendie, à proximité du petit réservoir communal du haut-Mélan. Financée à 60% par l'Etat.</p>	
<p>Pour alimentation d'un hydrant proche du hameau de Mélan, capable de fournir 60 m³/heure durant 2 heures.</p>	
<p>Travaux d'entretien et de réparations en plusieurs points des chemins de la commune :</p>	<p>Chemins de la Combe et accès sud à la Fajÿsse, Chemin du Villard et de Manin Ancien chemin de Sisteron jusqu'au ravin des Graves</p>

<p>Situation avant acquisition de deux parcelles privées en enclave sur le chemin vers l'Eglise du Castellard.</p>	<p>En septembre 2016 deux nouvelles places de stationnement. Financement : 50% Région</p>
	

Un point sur le domaine routier départemental sur le territoire de la commune et dans ses environs :

En termes d'entretien et de réparations, l'engagement du Département au travers de sa Maison Technique de Digne est respecté. L'encart dans le journal « La Provence du 18 décembre » qui faisait état d'une situation mauvaise pour le tronçon de Champtercier est à relativiser. Des efforts ont été consentis pour limiter la gêne des bordures en escalier qui ont pu exister même s'il en subsiste encore ponctuellement. Dans ce domaine, les accotements du domaine routier aux abords de THOARD ont été améliorés, à partir du Planas vers Fontbelle, sans être parfait, la situation est en voie d'amélioration.

Le chemin en lacune de Mélan à Mounis a été remis en état dans la foulée d'un épisode pluvieux localisé, courant juin.

Deux signalements du conseil municipal concernant la route départementale n°3, l'un concernant la sécurité et les difficultés de croisements notamment avec des conducteurs de passage sur une centaine de mètres en amont de l'embranchement vers Hautes-Duyes, l'autre concernant la stabilisation de l'assiette de la voie et la difficulté de croisement qui embarrasse les conducteurs visiteurs, deux cents mètres environ en aval du point km 21 des Collons. Si ces signalements n'ont pas été contestés sur le fond, le Département s'est livré à une argumentation d'évitement en décalage avec les sujets et la réalité du terrain.

En ce début d'année 2017, formulons des vœux afin que des financements pour des actions ponctuelles d'amélioration du domaine routier puissent se faire jour au travers des efforts déployés pour la ruralité et les territoires de montagne.

Une grande partie des routes de la communauté Provence Alpes Agglomération permet d'accueillir bon nombre de touristes sur un territoire valorisé avec succès par l'Office du Tourisme, l'Agence Départementale du Tourisme, l'apport du label d'un territoire Unesco Géoparc de Haute-Provence, la réalisation d'un réseau de refuges Retrouvances-ONF dans le Massif des Monges, les structures communales d'accueil à Authon, Thoard, Mirabeau, ...

La route du Temps par le col de Fontbelle y contribue.

Le territoire de la commune, participe sous différentes formes à l'attrait d'un tourisme respectueux :

L'aménagement du col de Fontbelle, porté et entretenu jusqu'à fin 2016 par les intercommunalités de Duyes-Bléone et du Sisteronnais fut précurseur dans le domaine des activités de pleine nature pour tous.

La fréquentation des sentiers de randonnées de Géruen, de la Grotte St Vincent, de la Grande-Aiguille, du sentier des Brigands ne faiblit pas. Le circuit du vieux Mélan a été créé récemment, grâce aux autorisations de passage données par 15 propriétaires, en connexion avec le GR6 et le sentier de la Grande Traversée des Préalpes sur la colline St Joseph. Son point de départ est centralisé à l'espace stationnement des véhicules sur le plateau de l'église de Mélan.

Nombre de tracés communaux ont été mis en accès piétonnier, en premier lieu ceux qui longent une canalisation publique, de Manin à Mélan, du Marchonnet aux Collons (balisage en cours), le raccourci de la Font du Roy, mais aussi le chemin de Font d'Enfret.

L'ouverture du tracé de l'ancien chemin de Sisteron, 8 km du Castellard à la crête de la colline St Joseph (raccordement au sentier GTPA) est envisageable. Le nombre de places de stationnement a été doublé au hameau Mairie du Castellard, à proximité du point de vue sur la route du Temps.

La commune, au travers de son intercommunalité fait partie intégrante du territoire labellisé Unesco Géoparc de Haute-Provence avec la route du Temps et bénéficie de la présence de meublés de tourisme labellisés par l'Association des Gîtes de France.

L'intercommunalité avec le Département sont les maîtres d'œuvre des opérations d'entretien en bon état des sentiers balisés jaune, ainsi qu'à l'initiative de création d'une table d'orientation, peut-être à Géruen, de création de chaînon manquant, peut-être entre Thoard et le col d'Ainac, du pas de Géruen au col St Antoine.